

Appel à candidature à un poste de Technicien Forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière
Auvergne-Rhône-Alpes

<u>Intitulé du poste :</u>	Technicien Forestier (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDI à temps complet de droit public, selon statut des personnels du CNPF (décret 2009-547 du 15/05/2009) ou fonctionnaire en détachement ou en position normale d'activité. Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe. Poste susceptible d'être vacant.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Traitement indiciaire selon les grilles statutaires du CNPF (fonction de l'expérience professionnelle antérieure) et régime indemnitaire afférent ou grilles fonction publique de l'Etat. Fourchette : entre 31,6 K€ et 41,2 K€ bruts/an
<u>Résidence administrative :</u>	Voiron (38)
<u>Prise de poste prévue :</u>	1^{er} janvier 2025

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La délégation Auvergne-Rhône-Alpes du CNPF couvre 12 départements avec une équipe d'environ 70 agents. Ses priorités d'actions sont les documents de gestion durable, la desserte forestière, le regroupement et le développement forestier par le biais d'études techniques et de la mise en place de placettes d'expérimentation.



www.cnpf.fr





Description du poste

Dans une équipe expérimentée de 9 agents, il s'agit d'un poste de technicien avec 70% de terrain en moyenne. Son secteur d'intervention sera sur les massifs de Belledonne, Vercors, et Sud Isère.

- **Promotion d'une gestion durable des forêts privées et animation de programme de développement forestier des territoires :**
 - Promotion des documents de gestion et agrément des Plans Simples de gestion.
 - Sensibilisation des propriétaires forestiers, des acteurs de la filière forêt bois, des élus et des usagers de la forêt aux pratiques favorables à une gestion durable des forêts
 - Réalisation de conseils individuels avec diagnostics sylvo-climatiques auprès des sylviculteurs
 - Animation et suivi de convention
 - Faciliter le regroupement pour la gestion et le foncier
 - Relation forêt et eau
 - Accompagner et sensibiliser au changement climatique : sylviculture, plantations...
- **Animation de projets de desserte :**
 - Reconnaissance des tracés
 - Animation des propriétaires et recueil des autorisations de passage
 - Accompagner au montage des dossiers de subvention
 - Travailler sur la sensibilisation des propriétaires à la gestion forestière concertée

Profil recherché

Formation – expériences

- Technicien supérieur agricole option gestion forestière ou productions forestières ;
- Diplôme technique ou universitaire français ou étranger de niveau équivalent.

Compétences et qualités requises

- Bonnes capacités d'animation et de concertation ;
- Très bonne organisation, rigueur, autonomie et esprit d'initiative ;
- Bonnes dispositions aux relations extérieures comme au travail en équipe ;
- Goût et aptitude pour le travail de terrain ;
- Permis B obligatoire ;
- Des compétences en SIG seraient très appréciées ;
- Qualités rédactionnelles, maîtrise des logiciels bureautiques.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Participation employeur mutuelle (obligatoire) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Activité télétravaillable à la fin de la période d'essai, nombre de jours selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports...)

Personnes à contacter

- M^{me} Véronique JABOUILLE, Ingénieure Ain et Isère : 06 16 70 28 49 - veronique.jabouille@cnpf.fr



Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **20 novembre 2024** dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles,
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail à destination de M^{me} la Directrice du CNPF Auvergne-Rhône-Alpes, aux adresses suivantes :

auvergnerhonealpes@cnpf.fr et veronique.jabouille@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra le **3 décembre 2024** dans les locaux du CNPF, à Saint Didier au Mont d'Or (69).